

**DÉCISION DU MAIRE N° 2022-55-1.1.19
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE**

« Révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Georges-d'Oléron »

La maire de la commune de Saint-Georges-d'Oléron,

Vu le code de la commande publique et notamment son article L2123-1,

Vu la délibération du conseil municipal n°30-2020 en date du 11 juin 2020 donnant délégations au maire dans un certain nombre de domaines de l'administration communale et notamment en matière de préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (4°) ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 01 juin 2022 sur la plateforme de dématérialisation « www.marches-securises.fr » ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : Le marché public de prestations intellectuelles relatif à la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Georges d'Oléron est attribué à l'agence GHECO, représentée par sa directrice, madame Isabelle BERGER-WAGON, située 13 rue Buffeterie à LA ROCHELLE (17000), mandataire solidaire du groupement conjoint GHECO - EAU MEGA Conseil en environnement, pour un montant de 64 945,00 € HT (79 134,00 € TTC) pour la tranche ferme (Révision du PLU numérisé).

Les prestations supplémentaires (réunions supplémentaires) seront facturées 675,00€ HT (810,00 € TTC) en cas de présence de GHECO et EAU MEGA Conseil en environnement, et 450,00 € HT (540,00 € TTC) pour la seule présence de GHECO

ARTICLE 2 : Cette décision sera transmise à la sous-préfecture de Rochefort au titre du contrôle de légalité et information en sera faite au conseil municipal lors de sa plus proche réunion.

Fait à SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, le 25 juillet 2022.

**La maire,
Dominique RABELLE**




La maire soussignée certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise à la sous-préfecture de Rochefort le 25 juillet 2022 et affichée le 25 juillet 2022

Dominique RABELLE


